JEUDI 1er, VENDREDI 2 MAI 1913

XXIVe ANNÉE. — N° 6216. — JEUDI 1er MAI 1913

LA CROIX
DE ROUBAIX-TOURCOING

5 CENTIMES — 5 CENTIMES

BUREAUX : LILLE. — 15, rue d'Angleterre. Téléphone : 672.

BUREAUX : ROUBAIX. — 36, rue du Vieil-Abreuvoir. TOURCOING. — 45, rue des Ursulines

2 mai

Adveniat regnum tuum

Jeudi 1er mai. — ASCENSION
Vendredi 2 mai. — SAINT ATHANASE

MERCREDI 30 AVRIL 1913

La journée

Le cardinal Vincent Vannutelli, qui avait reçu mardi MM. les curés de Paris, a visité, mercredi matin, l'Institut catholique où il a prononcé un émouvant discours.

Il partira à la fin de la semaine.

*

Une colonne commandée par le colonel Gueydon a effectué une sortie contre les dissidents Beni-M'Tir.

Le colonel Mangin, de son côté, a rencontré des groupes hostiles et leur a livré bataille. Les Marocains ont fait des pertes considérables. Nous avons quatre tués et vingt-cinq blessés.

*

Toute l'Europe est dans l'attente des décisions que prendront jeudi les ambassadeurs réunis à Londres. Comme toujours en pareil cas, il y a des optimistes et des pessimistes, et on ne manque pas de dépêches pour appuyer l'un ou l'autre des points de vue. Cependant, il paraît assuré que l'Autriche, si elle agit, n'agira pas avant la fin de la semaine.

La Monténégro profite du répit actuel pour fortifier sa frontière autrichienne.

L'Albanie fait montre également de velléités belliqueuses au cas où les puissances interviendraient.

A Berlin on paraît assez inquiet.

*

La Commission du budget au Reichstag continue à discuter le projet de loi militaire.

*

La poudrière du Pirée, à Athènes, a été en partie détruite par une explosion.

A Malte

Le départ du cardinal légat

Par dépêche de notre envoyé spécial, le 29 :

Le cardinal-légat, ayant côtoyé la magnifique baie de Saint-Paul, témoin du naufrage de celui-ci, a fait la traversée avec sa suite et les chanoines de Malte jusqu'à l'île Goso, peuplée de 23 000 habitants, qui n'avaient jamais vu de cardinal la visiter. Il a reçu un accueil enthousiaste de 10 000 personnes. Un *Te Deum* a été chanté à la cathédrale.

Au retour, le cardinal légat a parcouru l'île de Malte en automobile. La population des campagnes, agenouillée dans les rues, priait et saluait.

Le cardinal a fait hier sa visite de congé au gouverneur, ce soir à l'amiral. Il a offert à ces deux magistrats, pleins de courtoisie et de déférence, une médaille en or, souvenir du Congrès. Il part mercredi à 10 heures, avec sa suite, par le yacht amiral *Hussar*, pour Girgenti. Il reprendra jeudi la mer pour Palerme et sera à Rome samedi. Il n'a pas reçu sur la santé du Pape d'autres informations que celles des journaux, ce qui est une confirmation des bonnes nouvelles.

Le cardinal Bourne, Mgr Combes et les autres évêques reprennent jeudi le bateau *Carthage* pour Tunis et Marseille.

D'une voix unanime, le peuple célèbre la grandeur et la douceur des fêtes, l'aménité et la simplicité du légat, le tact des autorités anglaises.

DOSSAT.

AVEC LE CARDINAL ANDRIEU

Outre son adhésion longuement motivée, publiée dans sa *Semaine religieuse*, Mgr Dubois, archevêque de Bourges, a adressé de Rome au cardinal archevêque de Bordeaux « ses respectueux et vifs remerciements pour la déclaration » concernant le *Bulletin de la Semaine*.

Mgr Catteau, évêque de Luçon, fait publier dans la « partie officielle » de sa *Semaine religieuse* les principaux considérants et la conclusion pratique de ce « jugement motivé qui mérite de retenir l'attention du clergé et des fidèles ».

Le catéchisme de S. S. Pie X

Nos lecteurs n'apprendront pas sans une grande satisfaction que la Maison de la Bonne Presse prépare et ne tardera pas à éditer, sous un format commode et à un prix modique, une traduction très soignée et approuvée par Rome du CATÉCHISME DE S. S. PIE X, déjà en vigueur dans le diocèse et la province ecclésiastique de Rome, et qui sera adopté par tous les diocèses d'Italie et il faut le souhaiter pour l'unité des formules d'enseignement catéchistique dans le monde entier.

Les responsables

Avez-vous lu le rapport que le ministre de la Justice vient d'adresser au président de la République sur l'exercice de la justice criminelle en France et en Algérie pendant l'année 1911 ?

Triste bilan !

On constate, il est vrai, que le nombre des affaires criminelles déférées au jury est quelque peu inférieur à celui de 1910, soit : 2 091 contre 2 160.

Mais ce n'est là qu'un progrès apparent, un progrès plutôt dans le relâchement de la vindicte publique, car il est notoire qu'un grand nombre de méfaits qui étaient des cas de Cour d'assises, naguère, sont maintenant correctionnalisés.

Aussi, le nombre des affaires portées devant les tribunaux correctionnels a-t-il fait un bond énorme : il s'est élevé, en 1911, à 197 605, contre 181 045 en 1910 et contre une moyenne annuelle de 169 693 pendant la période de 1901 à 1905.

En outre, et ceci corrobore singulièrement notre remarque, le rapport constate que le nombre réel des crimes et des délits dont les auteurs *restent inconnus* devient de plus en plus considérable : 102 325 en 1911 contre 97 186 en 1910.

Et combien de cas d'assises en ces 102 325 affaires *classées* ?

En tout cas, si nous additionnons les affaires jugées soit aux assises, soit en correctionnelle, avec celles qu'on a dû classer, faute d'en découvrir les coupables, nous obtenons :

Pour 1911 le total de. . . .	302 371
Contre, en 1910, le chiffre de	280 391
Soit une différence de. . . .	21 980

crimes et délits commis *en plus* pendant l'année 1911, par rapport à l'année précédente.

Soit encore un peu plus de 828 crimes et délits *par jour*, contre 768, ou 60 *de plus par jour*, d'une année à l'autre !

Autre constatation plus douloureuse et plus inquiétante encore.

Cette marche à pas de géant de la criminalité se manifeste surtout parmi les jeunes gens.

Sur les 2 091 cas déférés aux assises en 1911, 506 intéressaient des mineurs, et parmi ceux-ci 19 étaient âgés de moins de seize ans et 111 avaient de seize à dix-huit ans.

Le rapport ministériel signale que la prédominance de la criminalité juvénile est particulièrement sensible en ce qui concerne les vols et même les homicides.

5 919 enfants âgés de moins de seize ans et 8 684 jeunes gens âgés de seize à dix-huit ans ont comparu en 1911 devant le jury ou le tribunal correctionnel pour attentats soit contre les biens, soit contre les personnes.

Et, chose plus monstrueuse encore, parmi ces attentats contre les personnes, perpétrés par des enfants et des adolescents, figurent maintenant beaucoup de ces forfaits que le langage courant qualifie niaisement de « crimes passionnels ».

Nous avons personnellement noté, rien que pour un département et pour une seule semaine toute récente, quatre viols, plus un suicide, plus un meurtre, plus une tentative de meurtre, soit sept crimes à l'actif d'enfants de moins de seize ans, et ayant tous pour cause avouée ou pour mobiles reconnus des liaisons d'une précocité invraisemblable.

Des enfants qui déjà piétinent dans la boue et dans le sang ! Vraiment, devant pareil spectacle on n'a plus le courage de sourire en pensant au stupide propos de ce benêt de Victor Hugo : « Toute école qu'on ouvre est une prison que l'on ferme. »

Nous ne prétendons pas, évidemment, que l'école soit la seule cause de cet accroissement formidable, en nombre et en monstruosité, de la criminalité juvénile. Nous ne dirons même pas qu'elle en soit une cause directe et positive, au moins généralement. Mais nous affirmons que même en observant la neutralité elle encourt indirectement une grande part de responsabilité dans le naufrage actuel des mœurs juvéniles.

Elle est responsable de ce qu'elle ne fait pas et qu'elle devrait faire. Elle est responsable parce qu'elle se prive systématiquement de tout moyen efficace de détourner ou d'arrêter l'enfant placé sur la pente fatale des passions naissantes.

Elle ne dispose plus d'aucun préservatif moral. Elle n'a aucun frein. Elle n'a même pas d'accès auprès de la conscience enfantine.

Si dévoué et si bien intentionné qu'on le suppose, comment voulez-vous que le maître sans Dieu entre dans le cœur et la confiance de ce jeune être en qui se s'éveillent les premiers instincts et les premières inclinations dangereuses ? Comment pourra-t-il provoquer discrètement ses confidences, lui parler à l'âme, le prémunir, l'encourager à la résistance ? Quels motifs autorisés et recevables mettra-t-il en jeu ? Quel levier tendra-t-il à cette faiblesse pour l'aider à se soulever et à se redresser ?

Pourquoi résister ? répondra la logique enfantine. Pourquoi lutter ? Pourquoi éviter telle occasion, telle fréquentation que vous prétendez dangereuses ?

Pourquoi me gêner, me vaincre, me tenir propre intérieurement ? Pourquoi aussi, en définitive, respecter le bien et la personne d'autrui, si mon bien et ma personne ont un intérêt opposé ?

Le manuel ? Ils ne sont même pas d'accord, vos manuels, sur l'objet, les motifs et les sanctions de la morale.

Et puis, mon manuel, c'est M. Un Tel qui l'a écrit. De quel droit ce monsieur me fait-il de la morale ? Qui l'a investi de cette mission ? L'Etat ? Le gouvernement ? La société ?

Mais de quel droit l'Etat, le gouvernement ou la société se mêlent-ils de ce qui se passe en moi, en mon cœur, dans mes sens ?

Quand je poserai extérieurement un acte qui tombe sous leurs lois extérieures, ils pourront intervenir. Encore puis-je espérer que mon crime ou délit sera parmi les 102 325 qui ont échappé l'an dernier à vos gendarmes et à vos agents.

Mais ma police intérieure, mais le maintien de l'ordre dans mes pensées, mes sentiments et mes appétits ne relèvent de vous ni de vos marchands de manuels, ni de l'Etat, ni du gouvernement, ni de la société. Ce domaine m'appartient puisqu'il n'y a pas de Dieu, dites-vous, ni personne qui puisse me parler au nom de Dieu.

Oui, que voulez-vous que réponde à cela de raisonnable et de persuasif le pauvre instituteur dont les lèvres ne peuvent proférer le nom divin, sans violer les règlements ?

Lors même donc que l'école, par les principes ondoyants et divers de sa morale, ne contribuerait pas à encourager le mal, elle en est responsable par l'impuissance voulue, systématique, où elle s'est mise de le combattre.

Mais il y a plus. Vingt autres causes coopèrent à cette perversion de l'enfance que l'école ne peut empêcher. Il y a le cinéma corrupteur, suggestif, pervertisseur, il y a la grande et la petite presse impure et criminelle, il y a la rue, les étalages, les dessins obscènes, les images truculentes qui illustrent le crime, il y a le relâchement du lien familial, l'intempérance : toute une atmosphère démoralisante en laquelle vit et croît la jeunesse désarmée.

Or, de cet air impur, vicié et vicieux qu'on respire partout, de cette absence complète d'hygiène morale, qui donc est responsable ?

La même secte qui est responsable de l'éducation amorale ou immorale de la jeunesse, la secte maçonnique et ses milliers de succursales officielles et officieuses qui constituent toutes ensemble la Contre-Eglise.

C'est la Contre-Eglise qui gouverne, qui légifère, qui administre, qui détient la force publique, qui enseigne, qui récompense et qui punit. Elle est toute-puissante en ce pays qu'elle mène par ce mot barbare et sauvage : la laïcité.

Donc, tout ce qui nous affaiblit matériellement, moralement, militairement, ethniquement, tous les phénomènes de décadence qui se précipitent, sont son œuvre infâme.

Voilà la grande responsable. Il faut le dire et le redire à la France pour qu'au jour où elle se verra assez malheureuse, et où elle trouvera que l'épreuve a assez duré, elle sache sur qui faire retomber le poids de ses colères ou la responsabilité de ses désastres.

CYR.

RÉPARATION

Il nous paraît opportun, à l'ouverture du mois de mai, de rappeler à nos lecteurs l'hommage de réparation que Pie X nous invitait à offrir à la Vierge Immaculée, lorsque, dans une audience du 13 juin 1912 (1), il accordait une indulgence plénière, applicable aux défunts, à tous les fidèles qui, s'étant confessés et ayant communié, accompliraient, le *premier samedi* de chaque mois, des exercices particuliers de dévotion en l'honneur de Marie.

Assister au Sacrifice auguste du Christ, communier au corps et au sang du Fils de Marie, est la plus belle réparation que nous puissions offrir à la Mère de Jésus pour les blasphèmes du monde. Lui faire cet hommage au jour que l'Eglise a plus spécialement indiqué aux fidèles pour la dévotion à Marie est une délicatesse que notre piété filiale aimera.

Répondons au désir de Pie X en pratiquant cette dévotion du *premier samedi* du mois et en la propageant. N'oublions pas que la France est, par excellence, le royaume de Marie.

La santé du Pape

Rome, 29 avril. — Le fait que le docteur Marchiafava a cessé ses visites quotidiennes au Pape contribue grandement à rassurer les milieux romains sur la santé de Pie X.

Le souverain Pontife a déjà manifesté deux désirs qui montrent, dit-on, à quel point la vie active et le besoin d'expansion répondent à son tempérament. Il a demandé à faire une promenade dans les jardins du Vatican et à reprendre prochainement ses audiences.

Son entourage a cru devoir représenter au Pape qu'il serait désirable qu'il ne reprît, que peu à peu, lentement et avec beaucoup de précautions le cours de ses occupations.

(Havas.)

(1) Lire le décret du Saint-Office dans la revue *Notre-Dame*, n° 23, du 2 décembre 1912.

Le cardinal Vannutelli
à l'Institut catholique de Paris

S. Em. le cardinal Vannutelli a visité, ce matin, l'Institut catholique. Une estrade avait été dressée dans la cour d'entrée qu'égayaient la fraîche verdure des arbres et les trophées de drapeaux aux couleurs du Pape, de la France et de Jeanne d'Arc. Le corps professoral et les étudiants, tant ecclésiastiques que laïques, les représentants de l'Association des Amis de l'Institut et de celle des Anciens élèves étaient groupés en demi-cercle devant l'estrade.

Mgr le recteur a prononcé une courte allocution de bienvenue, où il a dit à Son Eminence que, si elle avait d'abord été attirée aux Carmes par des souvenirs et par des tombeaux, il y avait aussi dans cette maison des *pierres vivantes*, selon l'expression de l'apôtre saint Pierre, qui composent un édifice spirituel, celui de l'Université catholique de Paris, édifice moral, édifice intellectuel, édifice religieux. Après avoir développé ces trois pensées, le recteur a rappelé au légat les bontés de Pie X à l'égard de l'Institut et proclamé l'absolu dévouement de tous au Saint-Siège.

Le cardinal légat a répondu par un émouvant discours ; il a déclaré qu'il avait tenu à voir l'Université catholique elle-même, et non pas seulement les glorieux souvenirs qu'elle abrite ; il a rendu le plus éclatant témoignage à l'enseignement des maîtres ; il a chaleureusement exhorté les étudiants ; enfin il a, de la façon la plus heureuse, montré comment tous les souvenirs mêmes de cette maison doivent contribuer à leur éducation ; il a évoqué avec émotion la figure d'Ozanam étudiant et d'Ozanam professeur. Enfin, avant de terminer, il a fait une gracieuse allusion au séjour et aux longues années d'enseignement du cardinal Gasparri à l'Institut catholique.

Son Eminence s'est fait présenter les doyens et les supérieurs des Séminaires universitaires. Puis le cardinal, sous la conduite des historiens des Carmes et des martyrs de septembre, Mgr de Teil et le chanoine Pisani, a visité en grand détail la crypte et tout ce qui se rapporte à la cause de ces martyrs dont il est le cardinal ponent.

*

Mardi après-midi, Son Eminence a reçu MM. les curés de Paris et a très gracieusement répondu au discours prononcé par Mgr Gardey. Il a redit sa joie de l'accueil qui lui était fait, loué la France, « nation choisie », exprimé son bonheur de voir combien, sous la haute direction du cardinal-archevêque et grâce au zèle du clergé parisien, la religion se développe à Paris.

*

On a dit que le cardinal légat assisterait peut-être aux fêtes de Jeanne d'Arc. Nous sommes informés d'une manière certaine que, malgré le désir qu'il aurait eu de donner à la France cette nouvelle marque de la grande affection qu'il lui porte, il veut s'en tenir uniquement à la mission qui lui a été donnée par le Souverain Pontife.

Remerciements
aux Oblates de l'Assomption

Nous recevons communication des deux lettres suivantes :

AMBASSADE DE FRANCE PRÈS LA PORTE OTTOMANE — Péra, 16 avril 1913.

Monsieur le supérieur des Assomptionistes, à Constantinople,

Monsieur le supérieur,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-joint la copie d'une lettre dans laquelle l'ambassadeur d'Angleterre, en me signalant la belle conduite des Sœurs Oblates de l'Assomption pendant le siège d'Andrinople, m'envoie l'expression de la reconnaissance de son gouvernement et la sienne propre pour le dévouement avec lequel ces religieuses françaises ont soigné les blessés de l'hôpital anglais.

Je suis heureux de porter à votre connaissance ce témoignage de la gratitude du gouvernement britannique et d'y joindre mes félicitations personnelles pour la charité et le dévouement inépuisables dont elles ont fait preuve pendant les mois si troublés que vient de traverser Andrinople.

Agréez, Monsieur le supérieur, les assurances de ma considération très distinguée.

Signé : M. BOMPARD.

L'ambassadeur d'Angleterre à Constantinople à S. E. l'ambassadeur de France à Constantinople.

Monsieur l'ambassadeur
et cher collègue,

Dans un rapport que je viens de recevoir du consul de la Grande-Bretagne à Andrinople, le major Samson fait mention de la façon tout admirable dont les Sœurs Oblates de l'Assomption ont soigné les blessés dans l'hôpital anglais de cette ville.

Dans cet hôpital, qui a été fondé par la communauté étrangère, sous les auspices du consulat britannique, les malades ont été exclusivement soignés par les Sœurs Oblates de l'Assomption.

On ne pourrait, m'écrit le consul, exagérer ni le dévouement de ces Dames dans l'œuvre qu'elles ont entreprise, ni le courageux sang-froid dont elles ont fait preuve sous le feu de l'artillerie. Sans leur aide, continue le rapport, il eût été impossible de mener à bien la tâche que l'hôpital s'est ainsi imposée.

Je me fais, Monsieur l'ambassadeur, un grand plaisir de vous communiquer ce nouveau signalement du dévouement et de l'héroïsme de ces Dames qui ont si noblement coopéré à l'œuvre commune d'humanité dont la communauté chrétienne s'est chargée, pendant la durée du siège.

J'espère, Monsieur l'ambassadeur, que vous trouverez moyen de faire parvenir au gouvernement de la République française cette expression de profonde reconnaissance à laquelle je me fais l'honneur de la part de mon gouvernement, de m'associer.

Agréez, Monsieur l'ambassadeur, l'assurance de ma très haute considération.

Signé : GÉRARD LOWTHER.

Ambassade d'Angleterre, le 12 avril 1913.

GAZETTE

Les clés narquoises

Le bruit court d'une prochaine union entre la Serbie et le Monténégro, à l'instar de la monarchie austro-hongroise, mais dans le trousseau de la mariée il y aura les clés de Scutari.

L'Autriche veut les clés

Cettigné a fêté la prise de Scutari. Le prince héritier Danilo a remis solennellement au roi Nicolas les clés de Scutari.

Maintenant, l'Autriche a beau se démener, Nicolas est tranquille comme le Picard dont la maison brûle : il a la clé dans sa poche.

Le bloc à l'église

Mme Antony Poincaré, mère du président de la République, avait des sentiments religieux qui lui ont valu, lors de ses obsèques, les prières d'une assistance nombreuse de prêtres et de pieux laïques. L'évêque avait envoyé un de ses vicaires généraux.

Les hautes personnalités blocardes et maçonniques qui étaient présentes et qui sont séparées du reste de la France par toute la question religieuse ont, comme M. Raymond Poincaré lui-même, baisé respectueusement la patène au moment de l'offrande : M. le sénateur Humbert, le sénateur Grosdidier, le député Noël, etc.

Les augures

Dans une ville du Midi, un important fonctionnaire marie sa fille. Les personnages officiels sont là, sur leur trente et un.

Après le défilé, un bambin s'approche d'un témoin, d'un sénateur, dont le revers d'habit est orné d'une brochette de décorations.

— C'est-il à toi, ces médailles ? lui demande-t-il. A quelle bataille les as-tu gagnées ?

— Excusez l'indiscrétion de mon enfant, dit en intervenant le père, professeur au lycée. A 7 ans, on n'apprécie jamais à sa juste valeur le mérite civil.

Et comme c'était dit très solennellement, le sénateur fut très impressionné !

Les plaisirs

On vient de publier le détail des recettes réalisées en 1912 par les divers établissements de plaisir parisiens : théâtres, cinématographes, music-halls, cirques, concerts d'artistes, bals, expositions et attractions diverses.

Le tout se monte à 65 millions de francs, répartis approximativement ainsi : 35 millions pour les théâtres, 7 millions pour les cinémas, 1 million pour les expositions, 7 millions et demi pour les music-halls, 540 000 francs pour les concerts d'artistes, et le reste pour les autres attractions.

En cette année d'inquiétudes et de malaise général, nos contemporains ont éprouvé l'impérieux besoin de chasser leurs idées noires en se donnant pour 65 millions de distractions avouées, dans la seule ville de Paris. Y ont-ils au moins perdu leurs soucis ?

Cinq minutes passées dans une église sont souvent plus efficaces, pour aider à supporter les tristesses de la vie, que deux heures dans un beuglant.

Les amis rouges de la nature

La *Gazette de l'Allgæu* (dans la Haute-Bavière) annonce que la Société des amis de la nature alpestre, qui possède des groupes locaux dans toute l'Allemagne et l'Autriche, a décidé de ne recevoir, à l'avenir, comme membres que des personnes qui appartiennent déjà au parti socialiste, ou qui y adhèrent en entrant dans la Société.

Comme cela doit être gai la nature vue à travers les lunettes du parti !

A quand l'inauguration de la première cabane rouge dans les Alpes ?

La crise balkanique

L'embarras de l'Europe

Il est à son comble. Comme l'athlète antique, l'Europe s'est pris le bras dans la fissure du tronc albanais. Va-t-elle attendre que les ours des Balkans viennent la dévorer ?

On ne voit pas bien quelle solution satisfaisante pourra intervenir. L'Autriche montre les dents, mais ce sont peut-être des dents fausses. En avons-nous vu des râteliers depuis six mois ! L'Allemagne s'ennuie fort. Elle suivra, s'il faut suivre, sans enthousiasme, elle ne sait pas où. l'Italie attend. *Forse che si, forse che no.* L'Angleterre, cause indirecte de tout le brouillamini, prétend encore que rien n'est perdu, même l'honneur. Personne ne la croit. La Russie commence à se ressaisir. La France a le bon goût d'être lassée. Pendant ce temps-là, le Monténégro fait la fête, la fête de Pâques.

Qu'Essad pacha est un grand professeur ! Flanqué de ses 25 000 soudards, il donne de grandes leçons à l'Europe, sans exiger de cachet. Il lui enseigne qu'elle est à la merci, tout comme autrefois, d'un soldat heureux. Le premier qui fut roi en Albanie ne sabote donc pas les traditions.

R. T.

Le Monténégro se prépare à résister

Suivant des nouvelles de Cattaro, le Monténégro prend ses mesures pour le cas où l'Autriche tenterait de franchir ses frontières. Depuis hier, un certain nombre de mitrailleuses ont été hissées entre les rochers qui dominent la route de Cattaro à Cettigné. Les hauteurs qui dominent Cettigné sont occupées par des troupes monténégrines. Un camp est installé dans un repli de terrain, en arrière du col.

Londres, 30 avril. — Un télégramme d'Antivari au *Daily Express*, en date du 28, signale que 15 000 hommes de troupes sont rassemblée dans cette ville et que des soldats y arrivent continuellement.

On fait des préparatifs pour mettre la ville en état de défense, des mulets portent des munitions aux canons qui ont été mis en batterie sur les différentes positions.

Les préparatifs autrichiens

Londres, 30 avril. — Le *Daily Mail* publie une dépêche de Vienne, selon laquelle le commandant militaire de Cattaro, port autrichien que domine une forteresse monténégrine, aurait donné à la population civile l'ordre de quitter immédiatement la ville.

L'attitude des puissances

Suivant une information communiquée aux journaux, il ressort de la réunion des ambassadeurs que la majorité des grandes puissances n'est pas disposée à adopter des mesures belliqueuses contre le Monténégro. On se rend compte qu'il faudra prendre ces mesures seulement en cas où le

Amorce de la route menant de Cattaro (Dalmatie) au Monténégro

(Photo Cyr)